



Etablissement Public Local d'Enseignement
Et de Formation Professionnelle Agricole
De Saint-Germain-En-Laye / Chambourcy

Route Forestière des Princesses
78100 Saint Germain en Laye

Tel : 01.30.87.18.00
Fax : 01.30.87.18.01

Mel : legta.st-germain-en-laye@educagri.fr
<https://www.eplefpah-78.fr/>



Taxe d'apprentissage : Un investissement durable pour votre entreprise

Objet : Appel à versement de Taxe d'Apprentissage 2021 « Hors Quota »
Code RNE Lycée : 078 000 4F

Madame, Monsieur,

Le campus de Saint Germain-en-Laye dispense des formations technologiques et professionnelles dans les secteurs de l'horticulture, le paysage, l'art floral, le cheval, les sciences du vivant et l'agriculture du CAP au BTS tant par la voie scolaire que par l'apprentissage et la formation pour adultes.

Vous n'ignorez pas que l'évolution rapide des technologies nécessite que les établissements s'adaptent continuellement afin d'offrir à leurs élèves et apprentis des conditions d'études les plus proches de celles qu'ils seront amenés à rencontrer dans les entreprises.

C'est à quoi œuvre le Lycée horticole de Saint Germain-en-Laye avec l'aide du Conseil Régional en charge des lycées, mais aussi grâce au versement de la TAXE D'APPRENTISSAGE qui nous aide à répondre au mieux aux exigences de qualité de la formation des futurs professionnels.

Aussi nous nous permettons de vous solliciter afin que vous nous fassiez bénéficier de votre TAXE D'APPRENTISSAGE - Hors Quota.

Bien entendu nous serions heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir notre établissement ainsi que l'utilisation faite de votre contribution.

A ce propos, nous vous joignons une fiche de présentation de nos équipements avec quelques indications succinctes quant aux modalités de versement de la TAXE D'APPRENTISSAGE.

En vous remerciant, au nom de nos élèves et apprentis, de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La directrice,
Lydie DEGAND





1965 création de l'EPL

83ha de nature à 30km de Paris
5 centres constitutifs : Lycée, CFA (apprentissage), CFPDAH (formation adulte)



Atelier paysager

Exploitation horticole

6 Domaines de compétences

Agriculture

Art floral

Cheval

Horticulture

Paysage

Sciences du vivant

3 Parcours de formation : voie scolaire, par apprentissage et formation continue

Les de l'enseignement agricole

Individualisation . Réussite scolaire
Apprendre autrement . Insertion professionnelle . Chantiers écoles
100 % numérique . Section sportive
Equitation . Internat . Vie associative



www.eplfepah-78.fr

En 2021, les modalités de collecte de la Taxe d'apprentissage sont :



Collecteur OPCA (2020) / URSSAF (2021)



pour le financement formations initiales technologiques et professionnelles, pour des subventions en nature aux CFA
Versement direct aux établissements

« Loi pour l'Avenir Professionnel » loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018



Championnat de rugby des Lycées agricoles mars 2019



Olympiade des métiers Salon de l'agriculture Pré-sélection février 2020

Le Campus de St Germain-en-laye votre pépinière de talents !

- acquérir et maintenir du matériel pédagogique pour les plateaux techniques
- continuer à développer des pédagogies innovantes
- assurer sa communication et la promotion de nos formations
- soutenir les projets et initiatives variées de nos apprenants



CAMPUS DE SAINT GERMAIN-EN-LAYE



CAMPUSEPLSGL



Comment soutenir notre établissement : **deux choix possibles** alternativement ou cumulativement

Subventions pour des frais de premier équipement, de renouvellement de matériel existant et d'équipement complémentaire

Lycée agricole
Route forestière des Princesse
78100 St Germain-en-Laye

SIRET n° : 1978 000 48 000 13
Code RNE : 078 000 4F

Subventions sous forme d'équipements et de matériels conformes aux besoins des formations dispensées

CFA des Métiers de l'Horticulture et du Cheval
Chemin de la Jonction
78100 St Germain-en-Laye

SIRET n° : 1978 000 48 000 47
Code RNE : 078 17 79K



Besoin d'informations
Jessica Lankry
01 30 87 18 48
jessica.lankry@educagri.fr



Formulaire à compléter et à envoyer



Date limite de votre versement

MERCI DE NOUS SOUTENIR

